



**MINES ABCOURT INC.
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LE 30 JUIN 2019 ET 2018**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États du résultat global

États des variations des capitaux propres

États des tableaux des flux de trésorerie

Notes aux états financiers



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Mines Abcourt Inc.

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Mines Abcourt Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019 et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de la société pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 29 octobre 2018.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est

raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Louis Berardi.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 25 octobre 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115879

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN

(en dollars canadiens)

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
		\$	\$
ACTIF	Notes		
Actif courant			
Trésorerie		2 796 149	2 531 099
Débiteurs	5	1 035 631	2 321 283
Frais payés d'avance		70 259	72 797
Stocks	6	3 025 962	3 209 448
Crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir		15 627	15 627
Total de l'actif courant		<u>6 943 628</u>	<u>8 150 254</u>
Actif non courant			
Dépôts pour la restauration	11	4 525 389	4 508 489
Immobilisations corporelles	7	19 437 661	20 907 090
Actifs de prospection et d'évaluation	8	8 912 534	7 941 199
Actifs d'impôts et impôts miniers différés	17	2 357 185	-
Total de l'actif non courant		<u>35 232 769</u>	<u>33 356 778</u>
Total de l'actif		<u>42 176 397</u>	<u>41 507 032</u>
PASSIF			
Passif courant			
Créditeurs et charges à payer	9	4 653 998	4 159 492
Impôts sur le résultat à payer		769 491	1 507 314
Autre passif	10	51 000	154 900
Total du passif courant		<u>5 474 489</u>	<u>5 821 706</u>
Provisions liées à la restauration des sites miniers	11	4 247 751	5 851 259
Passifs d'impôts et impôts miniers différés	17	1 680 000	-
Total du passif		<u>11 402 240</u>	<u>11 672 965</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	12	43 696 519	42 921 032
Surplus d'apport	13	7 086 035	7 049 135
Bons de souscription	13	31 500	19 500
Déficit		<u>(20 039 897)</u>	<u>(20 155 600)</u>
Total des capitaux propres		<u>30 774 157</u>	<u>29 834 067</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>42 176 397</u>	<u>41 507 032</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Renaud Hinse _____, Administrateur / Director

(s) Christine Lefebvre _____, Chef des finances / Chief Financial Officer

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

EXERCICES CLOS LE 30 JUIN

(en dollars canadiens)

	Notes	2019 \$	2018 \$
Revenus	15	25 667 846	26 078 354
Coût d'exploitation minière		21 246 386	20 177 854
Redevances		490 870	562 517
Amortissement et épuisement		3 584 266	1 754 965
Coût des ventes		25 321 522	22 495 336
PROFIT BRUT		346 324	3 583 018
CHARGES D'ADMINISTRATION			
Impôt de la partie XII.6 & III.14		4 512	-
Honoraires professionnels		180 049	120 392
Intérêts et pénalités sur impôts		75 246	192 938
Frais bancaires		8 271	3 761
Salaires et charges sociales		281 036	211 423
Assurances		11 891	8 997
Frais de bureau et autres charges		81 373	94 220
Relations aux actionnaires et investisseurs		121 748	108 349
Rémunération fondée sur des actions		32 000	-
Amortissement des immobilisations corporelles		9 653	4 945
Total des charges d'administration		805 779	745 025
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		(459 455)	2 837 993
REVENUS ET CHARGES FINANCIÈRES			
Revenu d'intérêts		(7 393)	(3 522)
Charge de désactualisation		57 212	90 420
		49 819	86 898
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS		(509 274)	2 751 095
Impôts sur le résultat et impôts miniers	16	(670 835)	1 335 487
BÉNÉFICE NET ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		161 561	1 415 608
BÉNÉFICE NET PAR ACTION			
De base		0,00	0,01
Dilué		0,00	0,01
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION			
De Base		293 312 067	282 532 175
Dilué		293 312 067	282 532 175

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en dollars canadiens)

		Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Notes	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2018		42 921 032	19 500	7 049 135	(20 155 600)	29 834 067
Bénéfice net et résultat global		-	-	-	161 561	161 561
Options octroyées dans le cadre du régime	13	-	-	32 000	-	32 000
Émission d'unités	12 - 13	108 000	12 000	-	-	120 000
Émissions d'actions accréditives	12	667 487	-	-	-	667 487
Frais d'émission d'actions et d'unités		-	-	4 900	(45 858)	(40 958)
Solde au 30 juin 2019		43 696 519	31 500	7 086 035	(20 039 897)	30 774 157
Solde au 30 juin 2017		42 131 970	262 453	6 782 573	(21 515 380)	27 661 616
Bénéfice net et résultat global		-	-	-	1 415 608	1 415 608
Bons de souscription octroyés à des intermédiaires	12 - 13	-	-	4 109	(4 109)	-
Bons de souscription expirés	12 - 13	-	(262 453)	262 453	-	-
Émission d'unités	12 - 13	182 250	19 500	-	-	201 750
Émissions d'actions accréditives	12	606 812	-	-	-	606 812
Frais d'émission d'actions		-	-	-	(51 719)	(51 719)
Solde au 30 juin 2018		42 921 032	19 500	7 049 135	(20 155 600)	29 834 067

MINES ABCOURT INC.
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES CLOS LE 30 JUIN
(en dollars canadiens)

		2019	2018
		\$	\$
	Note		
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Bénéfice net		161 561	1 415 608
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			
Charge de désactualisation		57 212	90 420
Rémunération fondée sur des actions		32 000	-
Amortissement et épuisement		3 593 919	1 759 910
Impôts différés		(832 085)	(67 363)
		<u>3 012 607</u>	<u>3 198 575</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement	4	<u>1 228 359</u>	<u>2 036 831</u>
		<u>4 240 966</u>	<u>5 235 406</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités		120 000	201 750
Émission d'actions accréditives		718 487	793 462
Frais d'émission d'actions		(40 958)	(51 719)
		<u>797 529</u>	<u>943 493</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Crédits d'impôt relatifs aux ressources encaissés		-	8 788
Dépôt pour la restauration de la mine Elder		(16 900)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles		(3 785 210)	(4 427 383)
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation		(971 335)	(518 675)
		<u>(4 773 445)</u>	<u>(4 937 270)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE		<u>265 050</u>	<u>1 241 629</u>
TRÉSORERIE AU DÉBUT		<u>2 531 099</u>	<u>1 289 470</u>
TRÉSORERIE À LA FIN		<u>2 796 149</u>	<u>2 531 099</u>

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Mines Abcourt inc. (la « Société ») a été constituée en personne morale par lettres patentes de fusion en janvier 1971 et a continué son existence en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec en mars 1981. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. La Société est engagée dans l'acquisition, la prospection, l'évaluation et l'exploitation de propriétés minières au Canada, principalement aurifères. Ses actions se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ABI, à la Bourse de Berlin sous le symbole AML-BE et à la Bourse de Francfort sous le symbole AML-FF. Le siège social de la Société est situé au 475 Avenue de l'Église, Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 1Y0.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 25 octobre 2019.

2 NORMES ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLES OU RÉVISÉS

2.1 Nouvelles normes comptables

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

Le 1^{er} juillet 2018, la Société a adopté la norme IFRS 15 de façon rétrospective et a donc révisé sa politique de comptabilisation des produits en vertu des exigences de l'IFRS 15. La direction est arrivée à la conclusion qu'en fonction de ses activités actuelles, l'adoption de l'IFRS 15 n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

Le 1^{er} juillet 2018, la Société a adopté l'IFRS 9 Instruments financiers de manière rétrospective, avec le retraitement des données comparatives conformément aux dispositions transitoires de IFRS 9. Cette norme met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. L'IFRS 9 utilise une approche unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, et remplace les multiples règles de l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. L'approche de l'IFRS 9 se fonde sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en appliquant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

Selon l'IFRS 9, les actifs financiers sont classés et évalués en fonction de trois catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG ») et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les passifs financiers sont classés et évalués en fonction de deux catégories : au coût amorti ou à la JVRN.

Le tableau suivant présente un résumé de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 sur le classement. L'adoption des nouvelles exigences de classement aux termes de l'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur l'évaluation ou la valeur comptable des actifs et des passifs financiers de la Société.

Actifs / Passifs	Classement selon IAS 39	Classement selon IFRS 9
Trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Compte client	Prêts et créances	Coût amorti
Autres débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti

2.2 IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation de publication des présents états financiers, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes avaient été publiées par l'IASB mais n'étaient pas encore en vigueur. La Société n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée.

La direction prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, modifications et interprétations qui n'ont pas été adoptées par anticipation et qui ne sont pas listées ci-après ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers de la Société.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

2.2 IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation clarifie comment appliquer les exigences de comptabilisation et d'évaluation de la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, lorsqu'il y a incertitude relativement aux traitements fiscaux. L'interprétation aborde spécifiquement les éléments suivants :

- a) Si une entité doit considérer les traitements fiscaux incertains séparément;
- b) Les hypothèses formulées par une entité à propos de l'examen des traitements fiscaux par les autorités fiscales;
- c) Comment une entité détermine le résultat imposable, les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition; et
- d) Comment une entité considère les changements de faits et de circonstances.

IFRIC 23 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. La Société s'attend à ce que l'adoption d'IFRIC 23 n'ait aucun impact sur les états financiers.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Déclaration de conformité

Les présents états financiers de Mines Abcourt Inc. ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS ») en vigueur en date du 30 juin 2019. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans les résultats de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

Crédit d'impôt relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 12 % sur les dépenses de prospection et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et si la Société est raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit de droits miniers sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation.

Stocks

Les stocks comprennent les inventaires d'or et d'argent (lingots d'or et d'argent et or en circuit), les stocks de minerai et les fournitures. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des inventaires d'or et d'argent et des stocks de minerai est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, fondé sur la capacité normale de production. Le coût des inventaires d'or et d'argent et des stocks de minerai comprend les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des fournitures est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend les coûts des matières premières et de la main d'œuvre liées directement à l'extraction minière et de production et les coûts indirects directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Constataion des revenus

Les revenus comprennent la vente d'or et d'argent et les revenus d'usinage.

Les revenus de la vente d'or et d'argent raffinés sont comptabilisés lorsque le contrôle de l'or et l'argent est transféré au client. Le contrôle est transféré lorsqu'il y a un engagement irrévocable de vendre l'or et l'argent au client à un prix déterminé et que la Société a remis au raffineur des instructions irrévocables de livrer l'or et l'argent raffiné au client. Après la remise de ces instructions, le client a le contrôle sur le produit et la société n'a plus d'obligations non réalisées qui peut affecter l'acceptation du produit. Le paiement est dû et généralement reçu en date de règlement.

Les revenus d'usinage sont constatés lorsque le service de transformation du minerai est effectué par la Société, qu'il est accepté par le client et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Ainsi, les obligations de performance sont honorées au moment où les services d'usinage sont réalisés. À ce moment précis, la Société transfère physiquement les produits d'usinage et la Société transfère les risques et les avantages importants liés aux métaux aux clients.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospector une zone spécifique sont comptabilisées en charge.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement dans les immobilisations corporelles. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

Bien que la direction ait engagé une personne qualifiée pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient un intérêt financier conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation. Il n'y a aucune indication à ce jour que ces situations puissent exister.

Conventions d'option sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé immédiatement. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Dépréciation d'actifs à long terme

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué généralement lorsqu'une des circonstances suivantes se présente : le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée; aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique; un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus).

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif excède sa valeur comptable.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût initial inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou la construction de l'actif, tout coût directement lié au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction et l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est plus probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

Actifs miniers en développement

Les coûts engagés à l'égard des propriétés identifiées comme ayant une faisabilité technique et une viabilité commerciale ne sont pas amortis. Les coûts incluent toutes les dépenses pour développer la propriété jusqu'à la production commerciale, réduits des produits accessoires gagnés au cours de la phase de développement. Lorsque la production commerciale est atteinte, les coûts sont transférés dans les différentes catégories d'immobilisations corporelles des sites miniers en production.

Amortissement – sites minier en production

Les immobilisations corporelles des sites minier en production sont amorties selon le mode des unités de production afin de réduire la valeur comptable jusqu'à la valeur résiduelle à l'exception des immobilisations dont la durée d'utilité est plus courte que la durée de vie estimative de la mine, dans ce cas ils sont amorties selon le mode linéaire et/ou dégressif. Le taux d'amortissement de la mine Elder en 2018 et de l'usine de traitement de la mine Géant Dormant est calculé en fonction du nombre de tonnes de minerai extraites et traitées sur l'estimation des ressources minérales. En 2019, dans le but de refléter de façon plus exacte la période estimative durant laquelle la mine demeurera en production, la société a commencé à amortir la mine Elder en fonction des onces d'or produites sur l'estimation des ressources qui seront produite par la mine. Le calcul prend également en considération les coûts de développement qui seront engagés dans le futur pour accéder à ces ressources. Ce changement de méthodologie est considéré comme un changement d'estimation et a été comptabilisé prospectivement à partir du 1^{er} juillet 2018. L'effet de ce changement d'estimation est une augmentation de la charge d'amortissement d'environ 1 200 000 sur l'exercice terminé le 30 juin 2019. Il est impossible de déterminer l'impact qu'aura ce changement d'estimation sur les périodes futures.

Amortissement – autres immobilisations corporelles

L'amortissement d'un actif commence dès qu'il est prêt à être mis en service c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de la durée d'utilité estimative de l'actif selon le mode linéaire et / ou dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Équipement roulant	Linéaire 20 %
	Dégressif 30 %
Mobilier et équipement de production	Dégressif 20 %
Équipement informatique	Linéaire 30 %

La durée d'utilité estimée, les valeurs résiduelles, l'estimation des ressources minérales et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque clôture de l'exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

L'équipement de l'usine de traitement, l'usine de traitement d'eau et les dépenses encourues pour le parc à résidus du site d'Abcourt-Barvue ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas prêts à être mis en service. Les coûts relatifs aux terrains ne sont pas amortis.

Au moment d'une cession ou d'un abandon, la valeur comptable des immobilisations corporelles est décomptabilisée et tous les profits ou pertes connexes sont comptabilisés en résultat net.

Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financiers et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
30 JUIN 2019
(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers de la Société sont classés dans une des catégories suivantes :

- au coût amorti;

Le classement dépend à la fois :

- du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers;
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges et les autres revenus.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes :

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, les comptes clients et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée par l'évaluation d'un intervalle de résultats possibles des pertes de crédit attendues pour la durée de vie d'un instrument financier.

Clients et autres débiteurs

La Société utilise une méthode simplifiée pour comptabiliser les comptes clients et les autres débiteurs ainsi que pour inscrire la correction de valeur des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Celles-ci correspondent aux insuffisances attendues des flux de trésorerie contractuels en tenant compte du potentiel de défaillance à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier. La Société se sert de l'expérience passée, d'indicateurs externes et d'informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de calcul.

La Société évalue la dépréciation des comptes clients sur une base collective puisqu'ils partagent des caractéristiques relatives au risque de crédit étant donné qu'ils ont été regroupés selon le nombre de jours écoulés depuis le moment où ils sont en souffrance.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs et les charges à payer (à l'exception des salaires et vacances à payer et des sommes dues aux gouvernements).

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont comptabilisées en résultat net sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées s'il existe des obligations actuelles, résultant d'un événement passé, et dont l'extinction se traduira probablement par une sortie de ressources économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'obligation actuelle de restauration de sites miniers existe et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière.

Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans l'actif minier en question.

La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondée sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La désactualisation du passif à sa juste valeur en raison de l'écoulement du temps est imputée aux résultats, tandis que les changements découlant des révisions apportées à la date ou au montant de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisés à titre de composante de la valeur comptable de l'actif à long terme connexe. Les frais liés à la restauration de sites miniers sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés (voir note 11).

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel ou un tiers fournissant des services similaires aux membres du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription et des options émis à des courtiers et des intermédiaires) sont ultimement comptabilisés en résultat selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les bons de souscription et les options émis à des courtiers et des intermédiaires sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options d'achat d'actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
30 JUIN 2019
(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Capital social

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options d'achat d'actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des bons de souscription antérieurement comptabilisée aux postes de surplus d'apport et de bons de souscription

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions accréditives sont répartis entre les actions émises et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables résultant de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options d'achat d'actions jusqu'à l'exercice de ces options et les charges liées aux bons de souscription expirés. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital social.

Les bons de souscription incluent les charges liées aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces bons. Lorsque les bons de souscription sont exercés, leur valeur correspondante est transférée dans le capital social alors que lorsqu'ils expirent, leur valeur est transférée dans le surplus d'apport

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices précédents moins les frais d'émission, net de tout avantage d'impôts sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de catégorie « B » de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie « B » en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de catégorie « B » de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie « B » en circulation, des effets de toutes les actions de catégorie « B » potentielles dilutives qui incluent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Il faut considérer que les actions de catégorie « B » potentielles dilutives ont été converties en actions de catégorie « B » au prix moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions de catégorie « B » potentielles si elle est ultérieure.

Les informations sur les options et les bons de souscriptions en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentés à la note 13.

Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt exigible et à l'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres. La charge d'impôt inclus également l'impôt minier.

L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable en utilisant les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôts sur le résultat et impôts différés (suite)

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

Informations sectorielles

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société opère une mine aurifère et ainsi que l'acquisition, la prospection et l'évaluation de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

La Société a déterminé qu'il y a deux secteurs, soit le secteur de l'exploitation d'une mine aurifère et celui de l'acquisition, de la prospection et l'évaluation de propriétés minières (Voir note 20).

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influencent l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

a) Amortissement des sites miniers en production

Les sites miniers en production sont amortis selon la méthode des unités de production afin de réduire le coût jusqu'à leur valeur résiduelle. La valeur résiduelle est estimée par la direction. Le taux d'amortissement est calculé selon les ressources de la société, en onces ou en tonnes. Les ressources minérales sont des estimations de la quantité de minerai pouvant être extraites des propriétés de la Société. L'estimation des ressources minérales est un processus subjectif et sa précision dépend de la quantité et de la qualité des données disponibles ainsi que des hypothèses et des jugements utilisés dans l'interprétation des modèles géologiques. La modification des hypothèses au niveau de l'estimation des ressources minérales pourrait avoir une incidence, entre autres sur la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, sur la provision liée à la restauration et sur la charge d'amortissement et épuisement.

b) Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019 et 2018.

c) Dépréciation des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses

En évaluant la dépréciation, La direction estime la valeur recouvrable de chaque actif en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats d'exploitation futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation approprié. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours des exercices se terminant au 30 juin 2019 et 2018.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

d) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers

Les crédits d'impôt relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts surviennent entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatifs aux ressources et aux crédits de droits miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie. En 2016, la Société a reçu des avis de nouvelles cotisations suivant la vérification par les autorités fiscales québécoises des crédits d'impôt relatifs aux ressources ainsi que de droit miniers pour les années d'imposition 2011, 2012, 2013 et 2014. La Société a déposé des avis d'opposition relativement à ces nouveaux avis de cotisation. Les montants réclamés ont été comptabilisés dans les créditeurs et charges à payer.

e) Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société évalue annuellement ses provisions liées à la restauration de sites miniers. D'importantes estimations et hypothèses sont faites pour déterminer ces obligations puisque plusieurs facteurs ont une incidence sur le montant qui sera finalement payable. Ces facteurs incluent des estimations sur l'étendue et le coût des activités de restauration, les changements législatifs, les impacts environnementaux connus, l'efficacité des mesures de réparation et de restauration et les changements du taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts entre les charges réelles et les montants provisionnés.

f) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

a) Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. Au cours de l'exercice, un montant de 2 357 185 \$ a été comptabilisé à titre d'actifs d'impôts différés et un montant de 1 680 000 \$ à titre de passifs d'impôts miniers différés. (Voir note 16).

b) Date de début de la production commerciale

La société a évalué le degré d'avancement de chaque projet d'exploration avancée pour déterminer le moment où celui-ci devient en production commerciale. La Société considère un ensemble de critères pour déterminer si la mine est en production commerciale entraînant le reclassement d'actif de prospection et d'évaluation aux immobilisations corporelles. Les principaux critères utilisés sont les suivants :

- La capacité et continuité de production atteinte;
- La teneur récupérée;
- Le degré d'avancement des travaux de développement.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
30 JUIN 2019
(en dollars canadiens)

4- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

	2019	2018
	\$	\$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	1 285 652	306 363
Frais payés d'avance	2 538	16 478
Stocks	183 486	(102 798)
Créditeurs et charges à payer	494 506	537 346
Impôts sur le résultat à payer	(737 823)	1 279 442
	<u>1 228 359</u>	<u>2 036 831</u>

En 2019 la société a versé des impôts de 905 954 \$ (229 691 \$ en 2018).

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

	2019	2019
	\$	\$
Bons de souscription octroyés à des intermédiaires	4 900	4 109
Ajustements de la provision pour restauration des sites miniers imputé aux immobilisations corporelles	(1 660 720)	(113 928)
Ajustement des crédits d'impôt relatifs aux ressources imputés aux actifs de prospection et d'évaluation	-	12 212
Crédit d'impôt relatif aux ressources comptabilisé en diminution des actifs de prospection et d'évaluation	-	6 380
Bons de souscription octroyés à des investisseurs	12 000	19 500

5- DÉBITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Compte client	70 838	1 257 558
Taxes à recevoir	943 637	1 043 593
Autres débiteurs	21 156	20 132
	<u>1 035 631</u>	<u>2 321 283</u>

La note 18.2 comprend les informations à fournir sur l'exposition au risque de crédit et sur l'analyse de ce risque relativement à la provision pour pertes de crédit attendues.

6- STOCKS

	2019	2018
	\$	\$
Inventaire d'or et d'argent	1 299 456	1 125 770
Minerai	817 344	1 369 443
Fournitures	909 162	714 235
	<u>3 025 962</u>	<u>3 209 448</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019
(en dollars canadiens)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût			Amortissement cumulé			2019
	30 juin 2018	Acquisition	Ajustement de la provision pour restauration des sites miniers	30 juin 2019	30 juin 2018	Amortissement	Valeur nette comptable
	\$	\$		\$	\$	\$	\$
Site Abcourt-Barvue							
Équipement de l'usine de traitement	2 702 476	-	-	2 702 476	-	-	2 702 476
Usine de traitement d'eau	76 628	-	-	76 628	-	-	76 628
Dépenses encourues pour le parc à résidus	40 728	-	-	40 728	-	-	40 728
	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>
Site mine Elder							
Terrains	37 263	-	-	37 263	-	-	37 263
Équipement roulant	61 920	28 000	-	89 920	59 832	7 353	22 735
Mobilier et équipement	1 950 566	133 093	-	2 083 659	1 006 960	183 725	892 974
Mine Elder	13 035 086	2 073 034	21 274	15 129 394	2 014 805	2 833 652	10 280 937
Équipement informatique	-	6 921	-	6 921	-	1 052	5 869
	<u>15 084 835</u>	<u>2 241 048</u>	<u>21 274</u>	<u>17 347 157</u>	<u>3 081 597</u>	<u>3 025 782</u>	<u>11 239 778</u>
Site mine Géant Dormant							
Mine Géant Dormant	2 027 600	1 290 698	(1 681 994)	1 636 304	-	-	1 636 304
Usine de traitement et équipement de production	3 840 247	237 964	-	4 078 211	523 015	439 180	3 116 016
Bâtiment	491 054	-	-	491 054	71 216	52 820	367 018
Terrains	19 000	-	-	19 000	-	-	19 000
Équipement roulant	347 927	13 315	-	361 242	115 192	70 785	175 265
Équipement informatique	14 964	2 185	-	17 149	2 349	5 352	9 448
	<u>6 740 792</u>	<u>1 544 162</u>	<u>(1 681 994)</u>	<u>6 602 960</u>	<u>711 772</u>	<u>568 137</u>	<u>5 323 051</u>
	<u>24 645 459</u>	<u>3 785 210</u>	<u>(1 660 720)</u>	<u>26 769 949</u>	<u>3 793 369</u>	<u>3 593 919</u>	<u>19 382 661</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût		Amortissement cumulé			2018
	30 juin 2017	Acquisition	30 juin 2018	30 juin 2017	Amortissement	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$	\$	comptable
Site Abcourt-Barvue						
Équipement de l'usine de traitement	2 702 476	-	2 702 476	-	-	2 702 476
Usine de traitement d'eau	76 628	-	76 628	-	-	76 628
Dépenses encourues pour le parc à résidus	40 728	-	40 728	-	-	40 728
	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>
Site mine Elder						
Terrains	37 263	-	37 263	-	-	37 263
Équipement roulant	61 920	-	61 920	58 937	895	2 088
Mobilier et équipement	1 654 590	295 976	1 950 566	812 828	194 132	943 606
Mine Elder	10 727 101	2 307 985	13 035 086	857 322	1 157 483	11 020 281
	<u>12 480 874</u>	<u>2 603 961</u>	<u>15 084 835</u>	<u>1 729 087</u>	<u>1 352 510</u>	<u>3 081 597</u>
Site mine Géant Dormant						
Mine Géant Dormant	844 558	1 183 042	2 027 600	-	-	2 027 600
Usine de traitement et équipement de production	3 523 530	316 717	3 840 247	224 078	298 937	3 317 232
Bâtiment	491 054	-	491 054	32 462	38 754	419 838
Terrains	19 000	-	19 000	-	-	19 000
Équipement roulant	244 389	103 538	347 927	47 832	67 360	232 735
Équipement informatique	-	14 964	14 964	-	2 349	12 615
	<u>5 122 531</u>	<u>1 618 261</u>	<u>6 740 792</u>	<u>304 372</u>	<u>407 400</u>	<u>6 029 020</u>
	<u>20 423 237</u>	<u>4 222 222</u>	<u>24 645 459</u>	<u>2 033 459</u>	<u>1 759 910</u>	<u>20 852 090</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019
(en dollars canadiens)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût			Amortissement cumulé			2018
	30 juin 2017	Acquisition	30 juin 2018	30 juin 2017	Amortissement	30 juin 2018	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exploration							
Terrains	-	55 000	55 000	-	-	-	55 000
	-	55 000	55 000	-	-	-	55 000
	<u>20 423 237</u>	<u>4 277 222</u>	<u>24 700 459</u>	<u>2 033 459</u>	<u>1 759 910</u>	<u>3 793 369</u>	<u>20 907 090</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019
(en dollars canadiens)

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	2019	2018
	\$	\$
Propriétés minières	1 959 160	1 935 394
Frais de prospection et d'évaluation	6 953 374	6 005 805
	<u>8 912 534</u>	<u>7 941 199</u>

Propriétés minières

	Solde au 30 juin 2018	Augmentation	Solde au 30 juin 2019
	\$	\$	\$
Propriétés au Québec			
Abcourt-Barvue (100 %)	226 132	8 227	234 359
Vendôme (100 %)	97 323	4 923	102 246
Redevance sur la propriété Beauchastel	100	-	100
Aldermac (100 %)	1 566 057	516	1 566 573
Jonpol (100 %)	1 451	1 108	2 559
Discovery - Flordin	7 427	7 252	14 679
Dormex - Harricana	6 529	1 412	7 941
Laflamme	4 364	-	4 364
Autres (% variables)	26 011	328	26 339
	<u>1 935 394</u>	<u>23 766</u>	<u>1 959 160</u>

	Solde au 30 juin 2017	Augmentation	Solde au 30 juin 2018
	\$	\$	\$
Propriétés au Québec			
Abcourt-Barvue (100 %)	221 886	4 246	226 132
Vendôme (100 %)	94 759	2 564	97 323
Redevance sur la propriété Beauchastel	100	-	100
Aldermac (100 %)	1 565 670	387	1 566 057
Jonpol (100 %)	1 451	-	1 451
Discovery - Flordin	6 453	974	7 427
Dormex - Harricana	5 055	1 474	6 529
Laflamme	4 364	-	4 364
Autres (% variables)	24 305	1 706	26 011
	<u>1 924 043</u>	<u>11 351</u>	<u>1 935 394</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)
Frais de prospection et d'évaluation

	Solde au 30 juin 2018	Augmentation	Solde au 30 juin 2019
	\$	\$	\$
Abcourt-Barvue	4 829 444	409 728	5 239 172
Vendôme	205 510	422	205 932
Aldermac	754 668	87 484	842 152
Discovery-Flordin	34 483	447 052	481 535
Dormex - Harricana	176 048	2 633	178 681
Autres (% variable)	5 652	250	5 902
	<u>6 005 805</u>	<u>947 569</u>	<u>6 953 374</u>

	Solde au 30 juin 2017	Augmentation	Crédit d'impôt relatif aux ressources	Solde au 30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$
Abcourt-Barvue	4 551 132	266 100	12 212	4 829 444
Vendôme	204 607	903	-	205 510
Aldermac	705 881	48 787	-	754 668
Discovery-Flordin	31 029	3 454	-	34 483
Dormex	-	182 428	(6 380)	176 048
Autres (% variable)	-	5 652	-	5 652
	<u>5 492 649</u>	<u>507 324</u>	<u>(6 380)</u>	<u>6 005 805</u>

Les redevances suivantes sont payables sur la production effectuée sur les propriétés minières de la société

<u>Propriétés</u>	<u>Redevances</u>
Elder	2 à 3 % NSR
Barvue	0
Vendôme	2 % NSR sur les claims Xstrata
Abcourt	0 \$
Tagami	1 à 2 % NSR
Jonpol	2,5 % NSR
Aldermac	2,00 \$/tonne sur 1,5 M tonnes
Aldermac ouest	2% NSR
Géant Dormant	5 \$ / tonne, pour un total de 350 000 tonnes

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019
(en dollars canadiens)

9- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs	1 580 408	1 146 958
Redevances à payer	877 183	903 438
Salaires et vacances à payer	821 940	775 684
Sommes dues aux gouvernements	1 374 467	1 333 412
	<u>4 653 998</u>	<u>4 159 492</u>

10- AUTRE PASSIF

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	154 900	35 613
Augmentation de l'exercice	51 000	186 650
Réduction liée à l'engagement des dépenses	(154 900)	(67 363)
Solde à la fin	<u>51 000</u>	<u>154 900</u>

11- PROVISIONS LIÉES À LA RESTAURATION DES SITES MINIERES

Le tableau suivant présente la variation des provisions liées à la restauration des sites miniers :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	5 851 259	5 911 000
Révision des estimations	(1 660 720)	(150 161)
Charge de désactualisation	57 212	90 420
Solde à la fin	<u>4 247 751</u>	<u>5 851 259</u>

Le taux d'inflation utilisé pour déterminer la valeur future des obligations est de 2,20 % (2 % au 30 juin 2018), tandis que le taux reflétant les appréciations actuelles par le marché (ajusté pour tenir compte des risque spécifiques à ce passif) utilisé pour déterminer la valeur actualisée des provisions est de 1,41 % (1,91 % et 2,06 % au 30 juin 2018). Les échéanciers des paiements ont été déterminés en tenant compte de l'estimation des ressources mesurées et indiquées, du niveau de production annuelle prévue et de la durée de vie estimée de la mine.

La révision des estimations fait suite à la révision des échéanciers des mouvements de trésorerie estimés suivant la mise à jour des ressources et de leur durée de vie estimative ainsi que de la révision des coûts futurs de restauration des mines Elder et Géant Dormant. La révision des estimations a été imputée aux immobilisations corporelles.

En lien avec le plan de restauration du site minier de Géant Dormant de 2013, la Société était tenue de verser au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (« Ministère ») les montants suivants et selon l'échéancier ci-après : 671 121 \$ avant le 17 août 2016; et deux autres versements de 335 638 \$ respectivement pour le 17 août 2018 et 2019. Le plan de 2013 prévoyait un coût total de restauration du site de 5 370 214\$. À ce jour, un montant de 4 027 817 \$ a été versée. Un nouveau plan de restauration préparé par un consultant externe a été déposé auprès du Ministère en octobre 2019 et est actuellement à l'étude. Selon le nouveau plan, les coûts de restauration du site sont évalués à 3 625 865 \$. Ce plan tient compte de l'utilisation des résidus miniers de la mine Elder pour couvrir les anciens résidus de la mine Géant Dormant ce qui permet une réduction importante des coûts futurs de restauration du site minier. La société considère qu'elle n'aura pas à verser les montants restants rattachés au plan de 2013

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

11- PROVISIONS LIÉES À LA RESTAURATION DES SITES MINIERES (suite)

Le tableau suivant présente les mouvements de trésoreries estimés non actualisés découlant des coûts futurs de restauration utilisés dans le calcul des provisions liées à la restauration des sites miniers au 30 juin 2019.

	Montant total estimé des mouvements de trésorerie
	\$
Mine Elder, date de sortie des fonds prévue en 2026	497 570
Mine Géant Dormant, date de sortie des fonds prévue en 2026	3 625 865
	<u>4 123 435</u>

Le tableau suivant présente la répartition des provisions liées à la restauration des sites miniers :

	2019	2018
	\$	\$
Mine Elder	510 476	479 259
Mine Géant Dormant	3 737 275	5 372 000
	<u>4 247 751</u>	<u>5 851 259</u>

12- CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en une ou plusieurs séries dont les droits, privilèges, restrictions et conditions seront fixés par le conseil d'administration (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions subalternes de catégorie « A », sans valeur nominale, sans droit de vote (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions de catégorie « B », sans valeur nominale, avec droit de vote.

Les mouvements dans le capital social de catégorie « B » de la Société se détaillent comme suit :

	2019		2018	
	Quantité	Montant \$	Quantité	Montant \$
Solde au début	288 703 071	42 921 032	276 678 219	42 131 970
Émission d'unités	2 000 000	108 000	2 690 000	182 250
Émissions d'actions accréditatives	10 264 100	667 487	9 334 852	606 812
Solde à la fin	<u>300 967 171</u>	<u>43 696 519</u>	<u>288 703 071</u>	<u>42 921 032</u>

Au 30 juin 2019 et 2018, la totalité des actions émises étaient entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu un placement privé composé de 200 unités. Chaque unité était composée de 10 000 actions de catégorie « B » et de 5 000 bons de souscription, chaque bon permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,10 \$ pour une période de 24 mois. Le produit brut de ce placement de 120 000 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 12 000 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu un placement privé accréditif en émettant 10 264 100 actions accréditatives. Le produit brut de ce placement de 718 487 \$ a été présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditatives de 51 000 \$.

Dans le cadre de ce placement, la Société a émis 380 768 bons de souscription à un intermédiaire. Chaque bon permet de souscrire à une action au prix de 0,10 \$ pour une période de 12 mois.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

12- **CAPITAL SOCIAL** (suite)

Exercice clos le 30 juin 2018

En décembre 2017, la Société a conclu un placement privé composé de 269 unités. Chaque unité était composée de 10 000 actions de catégorie « B » et de 5 000 bons de souscription, chaque bon permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,10 \$ pour une période de 24 mois. Le produit brut de ce placement de 201 750 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 19 500 \$.

En décembre 2017, la Société a conclu un placement privé accréditif en émettant 9 334 852 actions accréditives. Le produit brut de ce placement de 793 462 \$ a été présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditives de 186 650 \$.

13- **OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION**

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquies des actions de la Société. Il a été initialement adopté en octobre 1996 et approuvé par les actionnaires de la Société le 1er décembre 1997, et a par la suite été modifié à quelques reprises avec l'approbation des actionnaires, en décembre 2001 et en décembre 2012. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par le conseil d'administration. Le prix d'exercice ne peut être plus bas que le cours des actions à la date de l'octroi.

Le régime stipule que le nombre maximal d'actions du capital de la Société qui pourrait être réservé pour émission en vertu du régime est égal à 14 500 000 actions de la Société. Le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à une personne responsable des relations avec les investisseurs, à un consultant ou un fournisseur ne peut dépasser 2 % des actions en circulation à la date d'attribution.

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Cependant, les options octroyées à des personnes responsables des relations avec les investisseurs seront acquies graduellement à raison de 25 % par trimestre. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard cinq ans après avoir été octroyées.

Options d'achat d'actions

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	2019		2018	
	Quantité	Prix de levée moyen pondéré	Quantité	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	7 800 000	0,12	8 100 000	0,12
Octroyées	800 000	0,07	-	-
Annulées et expirées	(1 400 000)	0,12	(300 000)	0,10
En circulation et exerçables à la fin	<u>7 200 000</u>	0,12	<u>7 800 000</u>	0,12

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé des options d'achats d'actions à des administrateurs de la Société. La juste valeur moyenne pondérée de 0,04 \$ des options a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2019
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,065 \$
Taux de dividendes attendu	-
Volatilité moyenne attendue	84 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,9 %
Durée de vie moyenne prévue	5 ans
Prix d'exercice moyen	0,07 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

13- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Au total, un montant de 32 000 \$ de rémunération fondée sur des actions (dont la totalité se rapporte à des transactions qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé en résultat net et porté au crédit du surplus d'apport.

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime :

En circulation au 30 juin 2019	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée
		\$
150 000	0,3 an	0,125
6 250 000	2,0 ans	0,125
<u>800 000</u>	4,5 ans	0,07
<u>7 200 000</u>		

En circulation au 30 juin 2018	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée
		\$
300 000	0,6 an	0,10
800 000	0,7 an	0,125
<u>6 700 000</u>	3 ans	0,125
<u>7 800 000</u>		

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit:

	2019		2018	
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré \$	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré \$
Solde au début	1 345 000	0,10	12 745 000	0,13
Octroyés	1 000 000	0,10	1 345 000	0,10
Expirés	-	-	<u>(12 745 000)</u>	0,13
En circulation et exerçables à la fin	<u>2 345 000</u>	0,10	<u>1 345 000</u>	0,10

Au cours de l'exercice, la Société a émis des bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés. La juste valeur moyenne pondérée de 0,012 \$ (0,0145 \$ au 30 juin 2018) des bons a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2019	2018
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,065 \$	0,065 \$
Taux de dividendes attendu	-	-
Volatilité moyenne attendue	66 %	62 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,81 %	1,77 %
Durée de vie moyenne prévue	2 ans	2 ans
Prix d'exercice moyen	0,10 \$	0,10 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019
(en dollars canadiens)

13- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription (suite)

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription.

En circulation au 30 juin 2019	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
1 345 000	0,10	Décembre 2019
<u>1 000 000</u>	0,10	Décembre 2020
<u><u>2 345 000</u></u>		
En circulation au 30 juin 2018	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
<u>1 345 000</u>	0,10	Décembre 2019
<u><u>1 345 000</u></u>		

Bons de souscription à des intermédiaires

Les mouvements dans les bons de souscription à des intermédiaires de la Société se détaillent comme suit:

	2019		2018	
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	261 694	0,10	-	-
Octroyés	<u>380 768</u>	0,10	<u>261 694</u>	0,10
En circulation et exerçables à la fin	<u><u>642 462</u></u>	0,10	<u><u>261 694</u></u>	0,10

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé des bons de souscription à des intermédiaires dans le cadre d'un placement privé. La juste valeur moyenne pondérée de 0,0129 \$ (0,0157 \$ au 30 juin 2018) des bons a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2019	2018
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,07 \$	0,065 \$
Taux de dividendes attendu	-	-
Volatilité moyenne attendue	76 %	66 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,91 %	1,66 %
Durée de vie moyenne prévue	1 an	2 ans
Prix d'exercice moyen	0,10 \$	0,10 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue.

La juste valeur totale des bons octroyés à des intermédiaires de 4 900 \$ a été comptabilisée au déficit à titre de frais d'émission de capitaux propres et portée au crédit du surplus d'apport.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription à des intermédiaires.

En circulation au 30 juin 2019	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
<u>642 462</u>	0,10	Décembre 2019
En circulation au 30 juin 2018	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
<u>261 694</u>	0,10	Décembre 2019

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

14- PASSIFS ÉVENTUELS

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour la Société ou pour les investisseurs. Par le passé, la Société a respecté ses engagements en vertu des conventions d'actions accréditives signées. Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de 718 487 \$ (728 437 \$ en 2018) à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé, aux déductions fiscales au profit des investisseurs au 31 décembre 2019. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu d'un an à compter de la date de renonciation.

Au 30 juin 2019, le solde du montant des financements accréditifs non dépensé représente 644 297 \$ (556 274 \$) à dépenser au plus tard le 31 décembre 2019.

15- REVENUS

	2019	2018
	\$	\$
Vente d'or et d'argent	24 110 906	26 044 120
Usinage à forfait	1 031 000	-
Autres revenus	525 940	34 234
	<u>25 667 846</u>	<u>26 078 354</u>

16- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS

La charge d'impôt sur le résultat et d'impôts miniers se compose des éléments suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Impôts miniers	161 250	1 402 850
Recouvrement d'impôts différés et impôts miniers différés	(832 085)	(67 363)
	<u>(670 835)</u>	<u>1 335 487</u>

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts	(509 274)	2 751 095
Impôts au taux de base combiné de 26,65% (26,75 % en 2018)	(135 722)	735 918
Effet fiscal des différences temporaires non constatées	(851 031)	(912 102)
Rémunération et paiements fondés sur des actions	8 528	-
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	177 885	100 439
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	(154 900)	(67 363)
Droit minier déductible	(44 555)	-
Éléments non déductibles et autres	167 710	75 745
Impôts miniers	161 250	1 402 850
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>(670 835)</u>	<u>1 335 487</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019
(en dollars canadiens)

16- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS (suite)

<u>Actifs (passifs) d'impôts différés et impôt miniers différés</u>	<u>2018</u>	<u>Reconnu dans le résultat</u>	<u>2019</u>
Immobilisations corporelles	(2 930 526)	147 727	(2 782 799)
Pertes autres qu'en capital	1 373 110	(52 041)	1 321 069
Actifs de prospection et d'évaluation	1 557 416	2 232 679	3 790 095
Frais d'émission d'actions	-	28 820	28 820
Impôt minier différé	-	(1 680 000)	(1 680 000)
Total des actifs d'impôts différés et impôt miniers différés comptabilisés	-	677 185	677 185
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	-	154 900	-
Variation des impôts différés selon l'état des résultat	-	832 085	677 185
Actifs d'impôt différés			2 357 185
Passifs d'impôts miniers différés			(1 680 000)
			<u>677 185</u>

La société dispose des différences temporelles suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté :

	Fédéral	Québec	Droits miniers
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 830 270	256 978	-
Pertes en capital	2 227 563	2 227 563	-
Provisions liées à la restauration de sites miniers	252 344	252 344	252 344
	<u>6 310 177</u>	<u>2 736 885</u>	<u>252 344</u>

17 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants de la Société sont la haute direction soit le Chef de la direction ainsi que le Chef de la direction financière et les administrateurs.

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Salaires et charges sociales	101 596	43 116
Rémunération fondée sur des actions	<u>32 000</u>	-
Total de la rémunération	<u><u>133 596</u></u>	<u><u>43 116</u></u>

Autres opérations entre parties liées

En plus des montants présentés à la note sur la rémunération des principaux dirigeants voici les transactions entre parties liées pour l'exercice se terminant au 30 juin 2019 et 2018 :

Opération avec une société contrôlée par le Chef de la direction et président de la Société

-Honoraires de consultant totalisant 379 256 \$ (374 534 \$ au 30 juin 2018) dont 56 407 \$ (38 836 \$ au 30 juin 2018) capitalisé aux actifs de prospection et d'évaluation et nil \$ aux immobilisations corporelles (60 845 \$ au 30 juin 2018), 273 470 \$ (244 649 \$ au 30 juin 2018) comptabilisé dans les coûts d'exploitation minière et 49 379 \$ (30 204 \$ au 30 juin 2018) dans les charges.

-Paiement d'une redevance au montant de 481 224 \$ (2 % NSR sur la propriété Elder acquise de « Canuc Resources Company » en 2001) (519 193 \$ au 30 juin 2018).

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

17 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Des honoraires professionnels et des déboursés de 34 374 \$ (36 784 \$ au 30 juin 2018) ont été versés à la secrétaire corporative dont 16 266 \$ (16 587 \$ au 30 juin 2018) comptabilisé dans les honoraires professionnels, 9 582 \$ (6 563 \$ au 30 juin 2018) dans les relations aux actionnaires et investisseurs et 8 526 \$ (13 634 \$ au 30 juin 2018) dans les frais d'émission d'actions.

Au 30 juin 2019, le montant dû aux parties liées s'élevait à 265 822 \$ (305 079 \$ au 30 juin 2018). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

8- RISQUE DÉCOULANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Société sont résumés, par catégories, à la note 3, **Instrument Financiers**. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques à partir du siège social, en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer que les flux de trésorerie à court et à moyen terme sont suffisants en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. Les placements financiers à long terme sont gérés de manière à en tirer des rendements durables.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives et ne vend pas d'options. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous.

18.1 Analyse du risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie au contrat manque à l'une de ses obligations envers la Société. La Société est exposée au risque de crédit en raison de ses actifs financiers, notamment ses comptes clients et autres débiteurs.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est géré collectivement en fonction des politiques et procédures de gestion du risque de crédit de la Société.

La Société surveille continuellement la qualité du crédit de ses clients. Elle obtient et utilise des notations externes de crédit ou des rapports sur des clients lorsqu'ils sont disponibles. La Société a pour politique de traiter uniquement avec des contreparties solvables. Les modalités de paiement sont de 30 jours. Les modalités de paiement négociées avec les clients sont assujetties à un processus d'approbation interne qui tient compte de la cote de crédit. Une gestion permanente du risque de crédit est effectuée au moyen d'un examen régulier des analyses chronologiques de chaque client.

La Société applique le modèle simplifié d'IFRS 9 pour comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie de toutes les comptes clients étant donné que ces éléments ne comportent pas une composante financement importante.

Lors de l'évaluation des pertes de crédit attendues, les comptes clients ont été évaluées sur une base collective puisqu'elles partagent des caractéristiques de risque de crédit communes. Elles ont été regroupées en fonction du nombre de jours depuis lesquels elles sont en souffrance.

Les taux de pertes de crédit attendues sont fondés sur le profil de paiement lié aux ventes des 24 mois précédant le 30 juin 2019, ainsi que sur les taux historiques de pertes de crédit au cours de cette période.

Les comptes clients sont sorties du bilan, autrement dit décomptabilisées, lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement. Le défaut de paiement dans les 180 jours suivant la date de la facture et l'absence d'engagement auprès de la Société quant à un arrangement de paiement alternatif sont, entre autres, considérés comme des indicateurs qu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement.

En fonction de ce qui a été mentionné précédemment, il n'y a aucune perte de crédit attendues liées aux comptes clients au 30 juin 2019 et 2018 et aucune provision pour perte de valeur n'a été comptabilisée.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

18.2 Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Les créditeurs et charges à payer sont dus au cours du prochain exercice

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

19- ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 7 octobre 2019, La Société a complété la première tranche d'un placement privé sans l'entremise d'un courtier pour une somme totale de 728 000\$ en unités d'actions ordinaires et en unités d'actions accréditives. Chaque unité d'actions ordinaires comprend 10 000 actions de catégorie « B » et 5 000 bons de souscription donnant droit d'acheter une action ordinaire à un prix de 0,13 \$ à toute date avant douze mois de la date de clôture.

Dans le cadre de cette première clôture, des honoraires au montant de 7 680\$ ont été payés et 40,960 bons de souscription à des intermédiaires ont été émis.

20- INFORMATION SECTORIELLE

La Société opère une mine d'or au Québec ainsi que plusieurs propriétés de prospection et d'évaluation dans le même secteur. Ces sites en opération sont gérés séparément. La Société évalue la performance de chaque secteur en se basant sur le résultat avant impôts. Les méthodes comptables utilisées pour chaque secteur sont les mêmes que celles utilisées pour la préparation des états financiers.

Il n'y a pas eu de différence en 2019 par rapport aux états financiers annuels de 2018 dans la base sectorielle ou la base d'évaluation du résultat sectoriel.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

20- INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2019

Information sectorielle concernant l'état du résultat global

	Site minier en production \$	Prospection et développement \$	Corporatif \$	Total \$
Revenus	25 667 846	-	-	25 667 846
Coût d'exploitation minière	21 246 386	-	-	21 246 386
Redevances	490 870	-	-	490 870
Amortissement et épuisement	3 584 266	-	-	3 584 266
Coût des ventes	25 321 522	-	-	25 321 522
PROFIT BRUT	346 324	-	-	346 324
Charges	-	-	796 126	796 126
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	9 653	9 653
	-	-	805 779	805 779
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	346 324	-	(805 779)	(459 455)
REVENUS ET CHARGES FINANCIÈRES	57 212	-	(7 393)	49 819
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	289 112	-	(798 386)	(509 274)
Addition d'immobilisations corporelles	2 494 512	1 290 698	-	3 785 210
Addition aux frais de prospection et d'évaluation	-	971 335	-	971 335
Actif à court terme	6 781 106	15 627	146 895	6 943 628
Dépôt pour restauration	497 572	4 027 817	-	4 525 389
Immobilisations corporelles	14 926 525	4 511 136	-	19 437 661
Actifs de prospection et d'évaluation	-	8 912 534	-	8 912 534
Actifs d'impôts et impôts miniers différés	2 357 185	-	-	2 357 185
Total de l'actif	24 562 388	17 467 114	146 895	42 176 397

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2019

(en dollars canadiens)

20- INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2018

Information sectorielle concernant l'état du résultat global

	Site minier en production	Prospection et développement	Corporatif	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	26 078 354	-	-	26 078 354
Coût d'exploitation minière	20 177 854	-	-	20 177 854
Redevances	562 517	-	-	562 517
Amortissement et épuisement	1 754 965	-	-	1 754 965
Coût des ventes	22 495 336	-	-	22 495 336
PROFIT BRUT	3 583 018	-	-	3 583 018
Charges	-	-	740 080	740 080
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	4 945	4 945
	-	-	745 025	745 025
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	3 583 018	-	(745 025)	2 837 993
REVENUS ET CHARGES FINANCIÈRES	90 420	-	(3 522)	86 898
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	3 492 598	-	(741 503)	2 751 095
Addition aux immobilisations corporelles	3 039 180	1 238 042	-	4 277 222
Addition aux frais de prospection et d'évaluation	-	518 675	-	518 675
Actif à court terme	7 964 782	15 627	169 845	8 150 254
Dépôt pour restauration	480 672	4 027 817	-	4 508 489
Immobilisations corporelles	16 004 658	4 902 432	-	20 907 090
Actifs de prospection et d'évaluation	-	7 941 199	-	7 941 199
Total de l'actif	24 450 112	16 887 075	169 845	41 507 032